# أَبِّمُهُورِبِّة اللبْنَانِيَّة مُصَابِ وَزِيرُ الدَولة لشوَّ وِن السَّمَة الإداريّة مَكنب وَزِيرُ الدَولة لشوَّ وِن السَّمَة الإداريّة مَركز مستارينع وَد رَاسَات القطاع الْعَام

## REPUBLIQUE LIBANAISE

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etades sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

# LASITUATION DE L'APICULTURE AU LIBAN

Rapport de mission presenté par Dr. Alexandru POPA

Conseiller Principal de la F A O

Projet TUN 75/005 - Tunisie

# LA SITUATION DE L'APICULTURE AU LIBAN

### I. INTRODUCTION

À la demande de M. Jean-Pierre VILLARET, Représentant de la FAO au Liban, la FAO m'a confié une mission de consultant entre les 20 et 28 mai 1979, pour enquêter sur la situation de l'apiculture dans ce pays et pour proposer les mesures nécessaires au développement de cette activité.

Le programme de travail a été établi avec M. Villaret et son assistant, M. André HUPIN, qui m'ont facilité en même temps le contact avec les différentes personnalités susceptibles d'apporter les informations indispensables à l'exécution de ma mission.

Ainsi à Beyrouth j'ai été reçu par M. Fernand SCHELLER, Représentant Résident du PNUD, Mustapha KHALED, Directeur Général du Ministère de l'Agriculture et Abdallah BASBOUS, Responsable de l'Apiculture au Ministère de l'Agriculture.

Dans le cadre de mon programme de travail et accompagné par M. Hupin, j'ai effectué deux déplacements au Sud du Liban, dans les régions de Saida et de Tyr où j'ai eu des entretiens avec M. Hussein RAMAL, Ingénieur à l'Office National du Litani, Mohammed Ali JAWAD, Fonctionnaire au Ministère de l'Habitat et des Coopératives, et Taoufik CHAYA, Vulgarisateur au Ministère de l'Agriculture.

J'ai effectué aussi deux déplacements à l'Est et au Sud de Beyrouth, accompagné par M. Basbous.

A ces occasions, j'ai eu des discussions avec plusieurs apiculteurs et j'ai visité 10 ruchers, d'un effectif de 50 à 350 colonies d'abeilles chacun, 2 ateliers de fabrication de ruches et 2 unités de vonte de miel.

La très brève durée de cette mission ne m'a pas permis de visiter la partie du Nord du pays (région de Tripoli), pour avoir une vue d'ensemble complète sur l'apiculture au Liban.

#### II. CONSTATATIONS

1. Le Liban a toujours eu une tradition dans l'elevage des abeilles, due à ses conditions pédo-climatiques favorables, et à un intérêt soutenu de la population pour cette branche de l'agriculture.

Ainsi, en 1975, il existait au Liban, semble-t-il, un effectif d'environ 30.000 colonies d'abellles, dont 2/3 abritées dans des ruches modernes et 1/3 en ruches traditionnelles. La production annuelle de miel était d'environ 250 tonnes, et pour satisfaire la consommation locale, le Liban importait environ 150 tonnes annuellement.

Le Ministère de l'Agriculture qui coutencit cette activité, se préocuppait à l'epoque de créer et équiper une Station de Recherches Apicoles, action mulheureusement empêchée par les évènements des dernières années.

2. Des éléments statistiques précis sont malheureusement absents pour permettre d'apprécier la situation actuelle de l'apiculture au Liban. D'après les discussions tenues avec les apiculteurs, il ressort que les dégats supportés par l'apiculture depuis 1975 sont très importants et à présent existeraient environ 15.000 colonies, dont 10.000 en ruches modernes et 5.000 en ruches traditionnelles. La production de miel serait de 115 tonnes (10 kilos/ruche moderne et 3 kilos/ruche traditionnelle), ce qui représente seulement 23% de la consommation potentielle du Liban, estimée actuellement à 500 tonnes par an.

L'effectif des colonies existantes est insuffisant tant pour la pollinisation des plantes cultivées que pour la valorisation des ressources mellifères du Liban.

3 Le Liban possède des ressources mellifères remarquables. Le nombre des espèces végétales pouvant servir à l'entretien des colonies d'abeilles est relativement important. En même temps, les peuplements végétaux susceptibles de fournir une récolte de miel exploitable commercialement, sont suffisamment étendus.

Ainsi, par exemple, le Liban dispose d'environ 14.000 ha d'agrumes, dont 65% dans la région Saida - Tyr et 35% entre Beyrouth et Tripoli. A elle seule, cette superficie d'agrumes pourraient assurer l'élevage et l'exploitation d'un effectif de 42.000 colonies d'abeilles (3-5 colonies/ha). Il y a aussi d'importantes surfaces d'arbres fruitiers, comme pommiers, cerisiers, pruniers, amandiers, etc..

Dans les zones forestières, on trouve des nappes importantes de thym et une gamme variée de chardons.

Le caroubier (Ceratonia siligua) est très répondu et d'une grande importance pour l'apiculture. Il constitue, à la fin de l'été et au début de l'automne, une source de nourriture précieuse pour les abeilles et permet la reprise de ponte des reines à la fin de l'estivage en vue de la préparation des colonies pour l'hiver.

Les miellats signalés sur Pinus, Thuya ou Cupressus, constituent également une réserve qui mérite d'être retenue.

A tout cala, s'ajoute une grande variété de plantes méllifères, cultivées et spontanées.

4. La race d'abeilles élevée au Liban est connue sous le nom d'abeille syrienne (Apis mellifica syriaca). Elle constitue la plus petite des races orientales: longueur de l'aile de 8,60 mm, longueur de la langue de 6,10 à 6,20 mm. Cette abeille est surtout apparentée à la race cypria, de couleur jaune, très agréssive, nerveuse, encline à l'essaimage et à la propolisation.

Cette race est très bien adaptée aux conditions agro-climatiques locales, plus résitante envers les maladies virales et la nosémose, mais plus sensible à la loque américaine et à la varroase.

Une déficience importante est constituée par l'absence de travaux pour la sélection et l'amélioration de cette race.

- 5. Les ruchers visités sont bien entretenus, mais la production de miel est réduite par rapport. aux ressources méllifères existantes. Cette situation est due au manque de coordination des activités apicoles, à l'utilisation de méthode d'elevage et d'entretien non-adéquates, à l'absence d'une action de formation et perfectionnement des apiculteurs, ainsi qu'aux difficultés de pratiquer la transhumance des abeilles d'une région à l'autre.
- 6. L'état sanitaire des colonies d'abeilles Malgré que les apiculteurs se plaignent des dégats provoqués par la loque américaine, 90% des ruchers visités sont indemnes de maladie.

Un seul rucher dans la région de Tyr (Bazouriyé, propriété du Cheikh Chamseddine), a été trouvé atteint par une maladie grave, la Varroase des abeilles. Il s'agit d'une maladie parasitaire, provoquée par un acarien, Varroa jacobsoni, signalé en Asie, Amérique Latine, en Europe, Afrique du Nord, etc...

Le rucher malade est complètement inactif, l'évolution de la maladie est maline et peut aboutir à la destruction totale des colonies d'abeilles atteintes. Cette maladie est surement présente dans de nombreux autres ruchers du Liban et la necéssité s'impose d'organiser des démonstrations avec des moyens physiques et chimiques pour le diagnostic et la lutte contre cette maladie.

- 7. Déficiences qui freinent le développement de l'apiculture et nécessitent d'être éliminées:
  - le manque d'une action de formation des apiculteurs constitue le problème essentiel du développement de l'apiculture. Les connaissances sur les abeilles, leur importance dans l'économie agricole, les méthodes modernes d'élevage, la lutte contre les maladies, doivent être diffusées à tous les degrés de l'enseignement agricole et parallèlement, faire l'objet de cours de recyclage pour les apiculteurs et les techniciens en place;
  - Le manque de reines selectionnées de race locale, pour améliorer l'apiculture nationale et pour remplacer les pertes annuelles de 15 - 20%, est un autre aspect très important;
  - le manque de cire gaufrée de bonne qualité,

\_ 4 \_

- le manque de laboratoires de diagnostic et de lutte contre les maladies, de sélection et amélioration de l'abeille locale, d'analyse de miel et des produits de la ruche ainsi que de la pollinisation et de technologie apicole, prive. l'apiculture libanaise de sa colonne vertébrale.

Toutes ces déficiences peuvent être éliminées dans le cadre d'un programme d'assistance au développement de l'apiculture.

#### III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mission qui m'a été confiée par la FAO ne constitue qu'une prise de contact, permettant de situer certains problèmes de l'apiculture libanaise et de faire certaines recommandations:

- Réalisation d'une mission d'une semaine pendant le mois d'octobre 1979, pour effectuer des démonstrations techniques avec les apiculteurs pour le diagnostic et la lutte contre la Varroase et pour compléter les informations sur l'agriculture du Nord du pays;
- 2. Formulation d'un projet FAO/PNUD concernant le développement de l'apiculture au Liban, en deux phases: une phase préparatoire, suivie d'une phase d'assistance technique.
- 2.1 La phase préparatoire doit envisager les actions suivantes:
  - a. l'organisation d'une visite documentaire d'une semaine (7 13 avril 1980) en Tunisie, pour 10 apiculteurs libanais et 2-3 techniciens ou ingénieurs qui travaillent dans ce domaine. Je propose que l'action soit organisée par le bureau de la FAO à Beyrouth et les frais supportés par le PNUD du même pays. Le programme et les découlent sous la direction du conseiller principal FAO du Projet TUN 75/005.
  - b. L'octroi de deux bourses de cinq mois chacune pour deux jeunes techniciens, agronomes, biologistes ou vétérinaires, pour des stages de formation et de perfectionnement en production apicole, en Tunisie, dans le cadre du Projet TUN 75/005. Ces stages peuvent commencer le ler février 1980.
  - c. La participation à 2 cadres supérieurs libanais à un séminaire international qui aura lieu en Tunisie, au mois d'avril 1981, et qui aura comme thème: "l'impact de l'apiculture sur le développement rural".
- 2.2 La phase d'assistance technique visera le développement de l'apiculture et aura pour objectifs immédiats:
  - la formation et le perfectionnement de techniciens,
  - la recherche appliquée,
  - la vulgarisation des nouvelles techniques,
  - l'assistance aux producteurs de miel

La formulation de ce projet sera cahevée en décembre 1979 de sorte que les activités du projet pourraient démarrer au début de 1980.